



CONSEIL DE QUARTIER CAUBRAY COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 19 JANVIER 2011

Assistaient à cette réunion :

Monsieur Hachemi MEZIANE
Monsieur Denis CANTALOUBE
Madame Monique de BELMONT
Monsieur André ATLAN
Madame Marilyn CIVRAY
Madame Hélène CHOLLET
Madame Brigitte POUX
Madame Joëlle PELLETIER
Madame Martine VILLEDIEU

Assistait également :

Pascale BAUDIN – Chef de service Démocratie Participative

Etaient absents :

Monsieur Nicolas LARMIGNAT
Monsieur Damien PERIN

-0-

Les points à l'ordre du jour étaient :

1 – Sujets apportés par le conseil de quartier

- Problèmes de stationnement rue du Général de Gaulle - Réflexion et proposition des conseillers de quartier (suite au dernier conseil de quartier)
- Fête de quartier

2 – Sujets apportés par la ville

- Prochaine visite à vélo du quartier : choix des étapes
- Information sur les travaux en cours (rue de la Pointe, ...)

3 – Actualité du quartier

- Dates des réunions publiques
- Station de gonflage des vélos
- Arrivée d'une assistante sociale à la mairie

-0-

La réunion débute par la présentation de Madame Monique de Belmont, nouvelle conseillère municipale, et conseillère de quartier remplaçant Monsieur Fraignac, démissionnaire pour raisons professionnelles.

1 – Sujets apportés par le conseil de quartier

Problèmes de stationnement rue du Général de Gaulle - Réflexion et proposition des conseillers de quartier (suite au dernier conseil de quartier)

Au niveau de la maison de retraite, il est précisé aux conseillers de quartier que :

- les agents de la Police Municipale passent tous les jours, rue du Général de Gaulle, et verbalisent face à la maison de retraite si le stationnement est illégal. Actuellement, la situation s'améliore et il y a peu de verbalisation.

- L'établissement ERTS a déposé une demande de permis de construire pour aménager un parking en même temps que ses travaux d'extension. Il lui a été demandé de revoir son projet en supprimant le parking, dans l'attente d'une réflexion plus générale sur l'aménagement du débouché du futur boulevard Victor Hugo sur la rue du Général de Gaulle.

Une étude, actuellement au stade de la réflexion, est effectivement en cours, menée par les établissements Foyer d'Isambert, Les Floréales, l'ERTS et l'Architecte des Bâtiments de France, sous l'impulsion de la mairie, afin de trouver une solution permettant une mutualisation de l'entrée.

Au niveau de l'église St-Martin :

Les conseillers de quartier regrettent que des véhicules stationnent sur le trottoir, particulièrement au droit de l'Eglise St-Martin. Ils proposent de prolonger la chaîne qui protège l'espace piéton, le long de l'église, ou mettre des potelets sans chaîne. Ils souhaitent également que le stationnement soit interdit sur le passage piéton, face à la boulangerie, par la pose de potelets.

Fête de quartier

Les conseillers de quartier proposent de différer ce sujet à une prochaine réunion.

2 – Sujets apportés par la ville

Prochaine visite à vélo du quartier : choix des étapes

Cette année, les invitations à se joindre à la visite à vélo du quartier seront distribuées, non plus aux seuls riverains du circuit, mais à l'ensemble des habitants du quartier.

Lors de cette visite à vélo, il est proposé que les conseillers de quartier prennent une part plus active notamment en se présentant eux-mêmes, en rappelant le rôle du conseil de quartier et en expliquant les points étapes.

Il est demandé aux conseillers de quartier de soumettre des points étapes (4 maximum seront retenus) qui permettront de définir le circuit de la prochaine visite à vélo prévue samedi 2 avril 2011.

Les conseillers proposent les points suivants :

- départ salle des Martinets
- lycée Dolto
- allée du Clos des Chaumonières
- Eglise Saint-Martin
- Rue de la Pointe ?

Information sur les travaux en cours rue de la Pointe

A ce jour, les bordures de la rue de la Pointe, à partir de la rue du Général de Gaulle jusqu'au carrefour avec la rue des Briandes, sont pratiquement toutes posées.

La mise en place de l'enrobé est prévue durant la semaine du 24 au 28 janvier, ainsi que la finition calcaire (sauf si intempéries). Il restera ensuite la plantation des arbres qui sera effectuée en suivant.

Suite aux remarques de plusieurs conseillers de quartier sur le virage reliant la rue de la Pointe à la rue des Briandes, une modification a due être apportée par rapport au projet initial lors de la réunion de chantier du 15 novembre : les pans coupés, dans le carrefour de la rue des Briandes, ont été arrondis afin d'améliorer la courbe du virage.

Certains conseillers de quartier font remarquer l'étroitesse de la rue en particulier au niveau du virage.

3 – Actualité du quartier

Dates des prochaines réunions publiques

- **25 janvier - 20h30 - CCY** : Urbanisation du Larry (présentation par Philippe Belouet)
- **3 février - 20h30 - CCY** : Thermographie – isolation (présentation par Espace Info Energie)
- **24 mars - 20h30 - CCY** : Chemins verts - réservée aux conseils de quartier

Station de gonflage des vélos

La mairie a installé une station de gonflage pour les vélos sur le parking situé face à l'entrée principale de la mairie. Cette station, en libre service, est disponible 24h/24h. Elle permet de gonfler tout type de pneus de vélos car elle dispose d'un en-bout avec deux positions. Une inauguration officielle est proposée lors de la visite du quartier Centre.

Arrivée d'une assistante sociale à la mairie

Arrivée au sein du Pôle Social de **Melle Leila BAKARI, assistante sociale**, qui est chargée :

- d'accueillir, écouter, évaluer, accompagner et aider individuellement toute personne en demande d'aide de moins de 60 ans : aide financière, aide matérielle, aide au logement ...
- d'accueillir les demandeurs de logements sociaux et instruire leur demande.

Elle reçoit sur rendez-vous (02.38.69.83.12.).

Pour information, au Pôle Social, Alexandra MOREAU, pour sa part, est chargée des personnes âgées (+ de 60 ans) et des personnes handicapées.

4 – Questions diverses

Rue du Bac

Il est évoqué des courriers portant sur la différence entre une zone 30 à sens unique et une voie limitée à 30 km/h, ainsi que sur les fonctionnalités de cette voie, après les travaux de la passerelle, particulièrement en ce qui concerne les vélos.

Il est précisé qu'une zone 30 est un ensemble de plusieurs rues dans lesquelles la vitesse est limitée à 30 km/h, tandis qu'une limitation à 30 km/h correspond à une portion de rue limitée à 30 km/h.

Le but recherché est de privilégier la circulation des vélos rue du Bac. Si cette voie devait rester en double sens comme actuellement, il faudrait alors envisager de revoir la circulation des cycles afin d'assurer leur sécurité et faire en sorte que l'ensemble reste cohérent.

Boulevard Victor Hugo

Les travaux se dérouleront selon les dates suivantes :

- l'Agglo prévoit une année pour la réalisation des travaux de chaque tranche
- de la rue Paulin Labarre à la rue de la Vallée : 2012
- de la rue de la Vallée à la rue du Général de Gaulle : 2013.

Une question est posée de savoir s'il existera une liaison entre le boulevard Victor Hugo avec le futur lotissement de la Bretonnière. En réponse, il est précisé que la rue de la Bretonnière étant ouverte sur la rue de l'Anguille, une liaison n'est pas envisagée dans l'immédiat mais des débouchés sont prévus à terme avec le boulevard à travers d'autres opérations.

Château de la Mothe

Il est posé la question de savoir ce que deviendront les locaux annexes réservés aux diverses associations si ce château est vendu.

Les locaux préfabriqués en place seront démolis. Les associations utilisant actuellement ces locaux ont déjà été toutes contactées par les services de la mairie pour les informer du projet de vente et recueillir leurs besoins en locaux et matériels en vue du relogement (Club de bridge, Lumières et Sons d'Autrefois, Cavaliers de Noras, ADM Vietnam, ...).

Le cahier des charges fait état du droit de regard de la commune sur ce projet de vente en matière du choix de l'acquéreur qui sera fonction de deux critères : le prix d'achat et le type d'activité envisagé.

Il est ajouté que le parking fait partie intégrante de la vente.

Suite à la décision du Conseil Municipal du 17 décembre 2010 portant sur la mise en vente du château de la Mothe, Mme de Belmont fait part, par écrit, de son regret de voir vendre cette propriété, sans avoir consulté les habitants sur les usages qui auraient pu en être faits.

Future caserne des pompiers

Parmi les différentes hypothèses, il existe un projet d'implantation entre la rue de la Trésorerie et l'autoroute, mais rien n'est validé à ce jour.

Dans les six mois à venir, le Service Départemental d'Incendie et de Secours devrait faire une proposition. La réalisation effective d'une nouvelle caserne est prévue dans quatre ans environ.

Affaire Monsieur LENFANT – rue de la Fougère – Suivi du dossier par la commune

Ce dossier concerne les constructions illégales sur le périmètre de protection du captage des Epinettes.

Des procès-verbaux ont été dressés à l'encontre de toutes les constructions illégales. Actuellement, le dossier est entre les mains du Procureur de la République qui a demandé une enquête et entendu la Ville mi-juillet.

Actuellement, il existe une vingtaine de terrains occupés de la sorte, sur le territoire de l'AggLO. L'AggLO envisage de proposer à l'Etat de diminuer le nombre de places en aire d'accueil au profit de création de logements adaptés.

En ce qui concerne notre commune, si une aire d'accueil devait être faite, elle serait installée entre Olivet et Jouy le Potier. C'est l'AggLO qui a la compétence et budgétise les projets de ce type.

Toilettes publiques à Olivet

Quelques sites sur Olivet sont pourvus de toilettes publiques : parc du Poutyl, parc du Larry, place Louis Sallé, parking Alain-Fournier (en face la discothèque), près de la salle des Martinets. La signalétique n'est peut-être pas suffisante ?

Stationnement avec le disque européen

Le disque européen sera opérationnel à Olivet à la fin du 1^{er} semestre 2011. Sur ce disque de stationnement européen, c'est l'heure d'arrivée qui devra être indiquée par le conducteur.

-0-

**→ la prochaine réunion aura lieu le mardi 3 mai 2011 à 20 heures
à la mairie – salle du service social**

-0-